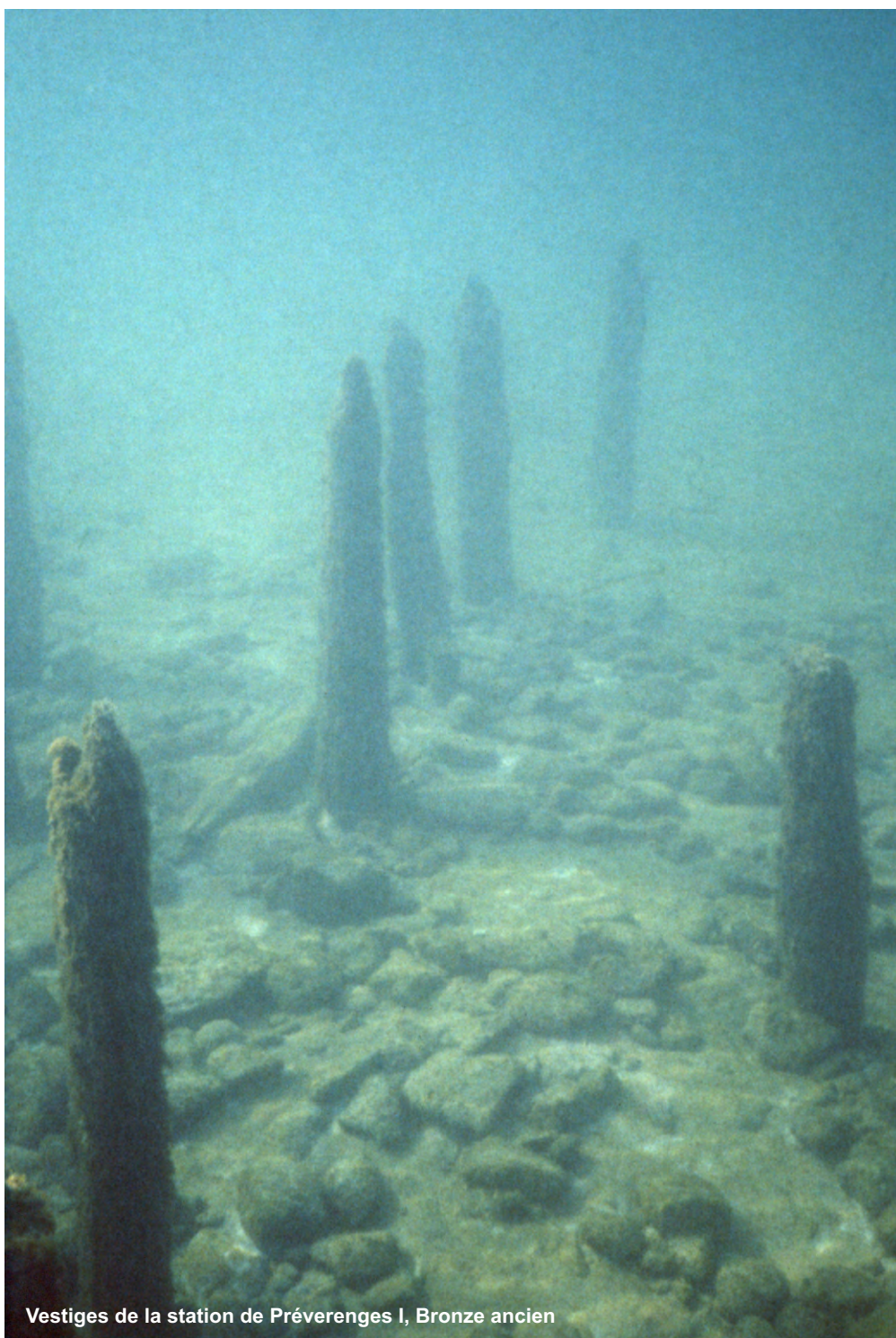


Candidature à l'UNESCO : les sites préhistoriques littoraux du canton de Vaud dans le cadre du projet «Palafittes»



Vestiges de la station de Préverenges I, Bronze ancien

Candidature à l'UNESCO : les sites préhistoriques littoraux du canton de Vaud dans le cadre du projet « Palafittes »

Le projet « Palafittes »

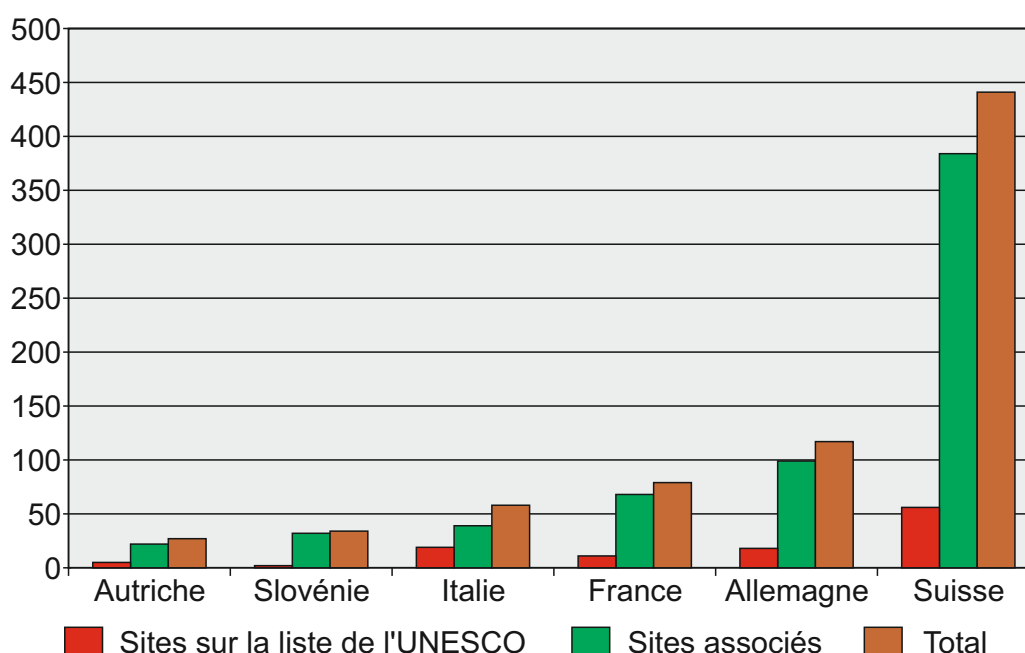
Les vestiges des villages préhistoriques conservés dans les milieux humides constituent une source absolument unique d'informations sur l'histoire des premières sociétés agraires européennes. C'est ainsi qu'en 2004, à l'initiative du Service archéologique du canton de Berne, la Suisse et les pays limitrophes de l'Arc alpin ont décidé de soumettre à l'UNESCO l'inscription des sites palafittiques sur la liste du patrimoine mondial. La Suisse, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche et la Slovénie ont proposé l'ensemble de leurs stations littorales comme un tout, sous la forme d'un objet « sériel » (fig. 5).

Selon les principes de l'UNESCO, un objet sériel international est composé d'un certain nombre de sites, dont l'ensemble forme un patrimoine global à sauvegarder. Chaque site sélectionné doit bénéficier au préalable d'une protection administrative au plan national et/ou cantonal.

Avec 441 sites palafittiques, sur les 756 retenus pour faire partie de l'objet sériel proposé à l'UNESCO, la Suisse est le pays le plus riche de l'Arc alpin (fig. 6).

En effet, depuis l'hiver 1854, date de la première reconnaissance de pilotis préhistoriques dans le lac de Zurich, les découvertes se sont multipliées dans la plupart des lacs circum-alpins. De 1964 à 2002, leur nombre a considérablement augmenté à la faveur de grands travaux de génie civil, comme la construction des autoroutes et le projet de double voie CFF sur la rive nord du lac de Neuchâtel.

En 2004, un groupe de travail international composé de spécialistes a été constitué sous l'égide de la Suisse pour préparer le dossier de candidature. L'Office fédéral de la culture a déposé la demande à Paris en janvier 2010, au nom de tous les pays partenaires. La visite des sites par des experts de l'UNESCO-ICOMOS est prévue pour l'automne 2010. La décision de classement pourrait intervenir au printemps 2011.



Notion de sites UNESCO et de sites associés

A l'origine du projet, les spécialistes ont sélectionné 756 sites littoraux d'intérêt remarquable, tout autour des Alpes, sur un nombre total de 937 connus. En début 2009, la commission de l'UNESCO a exigé de réduire considérablement le nombre de sites de l'objet sériel. L'UNESCO distingue donc les sites majeurs des sites associés.

Un site majeur doit satisfaire à toute une série d'exigences en matière de valeur scientifique, historique et un haut degré de conservation. L'excellente préservation des matières organiques en milieu humide est l'un des atouts majeurs des villages littoraux, qui fournit de très riches données sur les objets de la vie quotidienne, l'architecture des maisons, une datation des bois de construction à l'année près ainsi que des informations sur l'environnement.

Ainsi, les 111 sites majeurs, qualifiés aussi de sites UNESCO, possèdent tous les critères exigés, tandis que les 645 sites associés n'en remplissent qu'une partie.

C'est l'ensemble de ce patrimoine palafittique, regroupé en un objet « sériel », qui représente un patrimoine de très haute valeur pour la compréhension de l'histoire du peuplement de l'Arc alpin par les sociétés agro-pastorales, sur plus de trois millénaires de notre histoire.

Objectifs de protection et d'étude

La constitution du dossier « Palafittes », avec ses 756 sites littoraux préhistoriques répartis dans six pays du domaine alpin, a déjà conduit à la mise en place d'une collaboration internationale entre les institutions et les chercheurs impliqués dans la conservation et l'étude de ces vestiges.

L'inscription à l'inventaire de l'UNESCO permettra d'homogénéiser les critères de protection des vestiges et de définir des priorités pour la préservation des établissements les plus riches en données et connaissances.

Par l'intermédiaire des Services cantonaux d'archéologie, l'Office fédéral de la culture s'engage globalement et activement dans la protection de l'ensemble des sites palafittiques de Suisse.

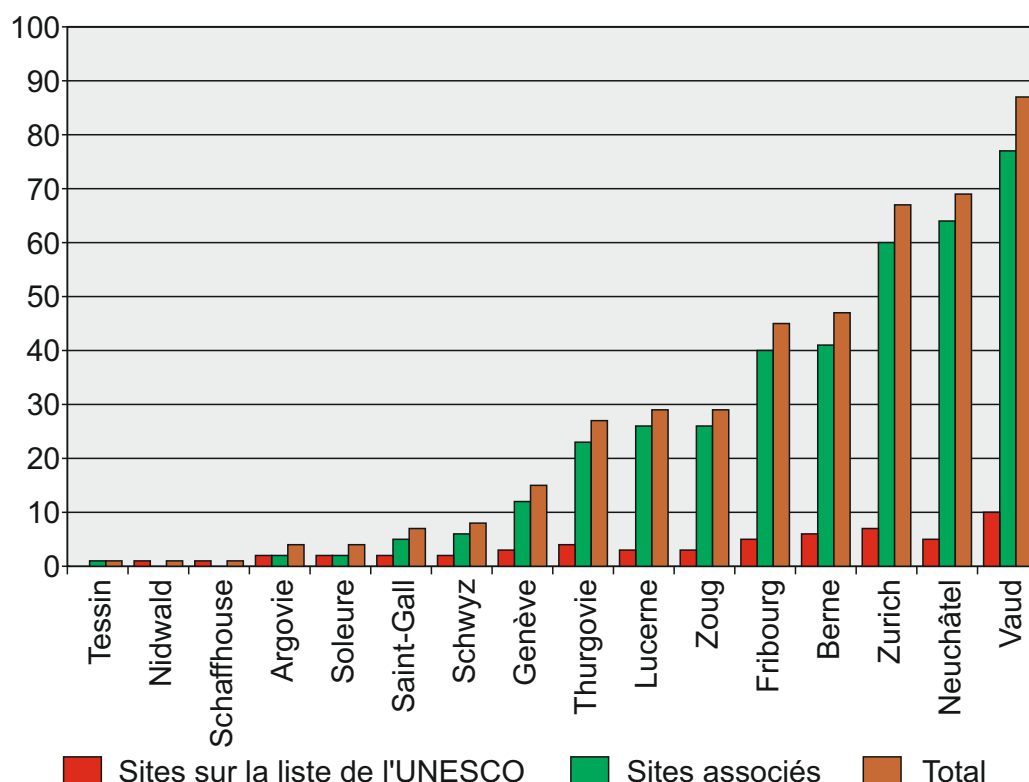
Les zones riveraines, littorales et humides subissent actuellement une pression toujours plus forte, compromettant leur conservation à long terme. Il est donc urgent de reconnaître de manière officielle l'existence de telles réserves d'informations historiques et naturalistes avant qu'elles ne disparaissent par manque de protection et de visibilité.

Le canton de Vaud propose ses sites palafittiques au patrimoine mondial de l'UNESCO

Vaud est le canton le plus riche en sites « UNESCO » de Suisse. Avec 10 établissements sur un total de 82, il propose le 18% des sites majeurs de Suisse et le 9% de l'ensemble du projet (fig. 6).

En plus de sa grande superficie, le canton de Vaud est riverain de trois lacs : le Léman, le lac de Neuchâtel et celui de Morat. Cette configuration explique le grand nombre de sites conservés en milieu lacustre et sur les rives des lacs actuels. Leurs caractéristiques sont donc dépendantes de la géographie et de l'histoire récente de ces plans d'eau. En effet, la singularité du village palafittique est sa localisation à l'intérieur d'une plate-forme littorale. Composée d'alternances de sables et de limons gorgés d'eau, cette formation protège les matières organiques, principaux constituants des habitations et des vestiges préhistoriques. Ainsi abandonnés depuis des milliers d'années, ces sites implantés le plus souvent dans d'anciennes baies, possèdent encore un potentiel informatif et scientifique considérable.

Les deux Corrections des eaux du Jura ont profondément modifié la morphologie des lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bienne ; la situation et la conservation des sites riverains en est donc largement tributaire (fig. 7).



Les premières découvertes, dès le milieu du 19^e siècle, sont surtout limitées aux rives immergées, observées à la faveur des bas niveaux des lacs. Ce n'est que plus tard, à l'occasion d'aménagement riverains, que de nouveaux sites sont découverts sur les rives émergées, protégés par des sédiments plus ou moins épais. L'image des « stations lacustres », conservées dans les lacs sous une profondeur d'eau de deux à trois mètres, ne reflète donc qu'une partie de la réalité, nombreux sont les sites qui sont encore préservés sous la rive actuelle.

Le Léman se distingue des lacs du Jura par sa dimension et le dynamisme de ses eaux, ainsi que par la densité exceptionnelle de l'aménagement ancien de ses rives. Les établissements préhistoriques lémaniques sont eux principalement conservés sur la terrasse littorale immergée et recouverts parfois par des sédiments lacustres (fig. 8).

Historique des découvertes dans le canton de Vaud

En 1854, quelques semaines après la publication de la découverte du lac de Zurich, des pilotis sont signalés sur les rives du Léman, sur la station de la Grande-Cité à Morges. C'est là que Karl Adolf von Morlot plonge pour la première fois sur un site lacustre, avec un casque en fer sanglé sur ses épaules, assisté par Alphonse Forel et Frédéric Troyon. Cet exploit est devenu célèbre grâce à une fameuse aquarelle exposant précisément la scène (fig. 1).

Dès 1860, les sites de la rive nord du lac de Neuchâtel sont reconnus lors de la construction de la ligne de chemin de fer Yverdon-Neuchâtel. De 1868 à 1891 la Première Correction des eaux du Jura abaisse de plus de 2,5 m le niveau moyen des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne. Suite à cet abaissement important, la plupart des établissements préhistoriques sont répertoriés, souvent exploités pour enrichir les collections des musées ou de particuliers. Déjà en 1881, des cartes précises en signalent l'emplacement. La Deuxième Correction des eaux du Jura, effectuée de 1962 à 1968, réduit encore l'amplitude des variations saisonnières sans pour autant changer le niveau moyen. Aujourd'hui, l'augmentation de la pression démographique autour des lacs du Plateau suisse occasionne chaque année la découverte de sites inconnus, enfouis dans la plate-forme littorale asséchée.

A partir de 1995, la réalisation du projet « Rail 2000 » a permis la fouille de sauvetage de la station littorale de Concise. Une vingtaine de villages littoraux ont été mis au jour dans une seule baie. Cette fouille exemplaire donne une idée de l'ampleur de la richesse des données encore enfouies sur les rives de nos lacs (fig.3 et fig. 4).

Les conséquences de l'inscription à l'UNESCO pour la protection du patrimoine

Pour les communes riveraines, abritant un site littoral préhistorique ou proche d'un établissement palafittique conservé dans le lac sur le territoire cantonal, le classement auprès de l'UNESCO n'aura que très peu de conséquences. Les sites archéologiques du canton de Vaud sont protégés par la « Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites » (LPNMS) du 10 décembre 1969 et la « Loi fédérale sur l'aménagement du territoire ». La protection de l'UNESCO ne fera que renforcer l'engagement du canton et de la Confédération dans l'application de ces lois et assurer l'homogénéité des critères de protection par rapport aux exigences de l'UNESCO.

Le patrimoine culturel et historique est un bien commun à l'ensemble des citoyens, autant des communes, des cantons que de la Suisse. L'inscription au patrimoine mondial, ne pourra que favoriser la visibilité de ce patrimoine archéologique et sa mise en valeur auprès d'un plus large public. Le classement permettra aussi de développer la valorisation touristique de ces sites, qui s'inscrivent le plus souvent dans un cadre environnemental ou historique de grande valeur. Par le moyen d'expositions dans les musées et de publications, les connaissances anciennes ou inédites sur les « stations lacustres » pourront être mieux diffusées.

Périodes d'occupation des sites littoraux du plateau suisse

Périodes	Datations absolues	Remarques
Bronze final	1150-850 av. J.-C.	Dernière phase d'occupation littorale
Début du Bronze final	1300-1150 av. J.-C.	Pas d'occupation littorales
Bronze moyen	1550-1300 av. J.-C.	Pas d'occupations littorales
Bronze ancien	1800-1550 av. J.-C.	Défrichements à la hache de bronze
Début du Bronze ancien	2200-1800 av. J.-C.	Pas d'occupations littorales
Campaniforme	2400-2200 av. J.-C.	Pas d'occupations littorales
Néolithique final	3400-2400 av. J.-C.	Diversifications des cultures locales
Néolithique moyen 2	3900-3400 av. J.-C.	Premières occupations littorales

Liste des sites littoraux du canton de Vaud, sites UNESCO et sites associés

(Les sites en **grenat** font partie de la liste de l'UNESCO, les périodes d'occupation font référence au tableau chronologique ci-contre). Les données connues proviennent des fouilles et observations anciennes, ainsi que des carottages terrestres et des observations subaquatiques effectués depuis la fin des années 1980.

Sites du lac de Neuchâtel

Bonvillars / Morbey

Cette presqu'île a été occupée au Néolithique moyen et au Bronze final. Elle est entourée de pilotis au large et la couche archéologique est conservée dans sa partie centrale.

Chabrey / Pointe de Montbec I

C'est la plus grande station Bronze final du lac de Neuchâtel. D'après les photos aériennes prises en 1971, 1985 et 1987, on peut dessiner jusqu'à 21 rangées de cabanes, orientées perpendiculairement à la rive et entourées d'une palissade rectangulaire.

Chabrey / Pointe de Montbec II

Cette station connue depuis 1906 appartient probablement au Néolithique final, d'après la description des quelques objets récoltés anciennement. Néanmoins, une occupation à l'âge du Bronze final n'est pas exclue.

Cheseaux-Noréaz / Châble-Perron I

Ce site découvert en 1879 a été occupé au Néolithique moyen et final, d'après le matériel archéologique récolté. Les carottages récents montrent la présence de restes de pilotis et de traces de couche archéologique.

Cheseaux-Noréaz / Châble-Perron II

Cet établissement est attribué au Néolithique moyen et au Néolithique final, d'après le matériel archéologique récolté à la fin du 19^e siècle. Actuellement, une butte signale le site en bordure de la route cantonale.

Cheseaux-Noréaz / Champittet I

Cet établissement date probablement de l'âge du Bronze final, d'après des découvertes du début du 20^e siècle. Il forme actuellement une légère butte dégagée, recouverte par des herbes et des roseaux et longée au sud par une forêt clairsemée.

Cheseaux-Noréaz / Champittet II

Cet établissement peut être attribué au Néolithique d'après le matériel archéologique récolté en 1876. Par la suite, la station est recouverte par des constructions, aujourd'hui détruites.

Cheseaux-Noréaz / Champittet III

Cette petite station est attribuée à l'âge du Bronze final, sur la base des découvertes faites au 19^e siècle. Elle se situe actuellement dans un marais recouvert d'une roselière très dense.

Cheseaux-Noréaz / Champittet IV

Ce site, attribué au Néolithique d'après le matériel récolté anciennement, est recouvert par des constructions du début du 20^e siècle. Il s'agit éventuellement de la suite à l'est de l'établissement Champittet II.

Chevroux / La Bessime

La station, bien conservée sur terre ferme à la limite de la forêt et du marais riverain, est attribuable au Néolithique moyen, d'après la description de la céramique récoltée anciennement. Une occupation Bronze final s'étendait probablement plus au large que la station néolithique.

Chevroux / Chevroux 2

Les rares éléments de mobilier archéologique décrits anciennement laissent supposer une occupation au Néolithique. En 1972, des pilotis visibles s'avançaient encore dans le lac.

Chevroux / La Petite-Ile

Au 19^e siècle, cette station est attribuée au Néolithique sur la base d'outils en silex. Elle est actuellement immergée et recouverte par des sables mobiles de surface.

Chevroux / Village (regroupement de Denévaraz-en-deçà et de Chevroux 11)

Chevroux / Denévaraz-en-deçà

Cette station appartient au Néolithique final, d'après la description des objets récoltés au milieu du 20^e siècle.

(gaines en bois de cerf, céramique, silex, roche verte, etc.). Bien conservée, elle est actuellement recouverte par des remblais au sud-est, tandis que sa partie nord-ouest se situe en zone marécageuse.

Chevroux / Chevroux 11

Cette station, reconnue dès 1881, appartient au Néolithique final. L'établissement est marqué par une zone de pilotis et un ensemble de couches archéologiques bien conservées, au nord du village actuel.

Chevroux / Chevroux 5

Ce site est attribué au Bronze final, d'après la trouvaille ancienne d'objets en bronze et des dates dendrochronologiques. Il est actuellement en partie recouvert par des remblais récents et le parking du port de Chevroux sous lesquels pilotis et restes organiques sont conservés.

Chevroux / Denévaraz-en-delà

D'après les anciens auteurs, cette petite station devrait appartenir au Néolithique. Elle occupe une légère élévation, à l'orée du bois de grève, où couche d'occupation et pilotis sont encore conservés.

Chevroux / Bout-de-la-Guille

Ce site est attribuable au Bronze final, d'après la trouvaille ancienne de nombreux objets en bronze. Il est encore relativement bien conservé dans le lac et est relié à la terre ferme par deux chemins d'accès.

Chevroux / Le Châtelard

Cette station est attribuée à l'âge du Bronze, probablement au Bronze final, sur la base du matériel archéologique récolté anciennement. Elle est relativement mal conservée, mais est connue par un chemin d'accès la reliant à la rive.

Chevroux / 5e chemin

Cette station appartient au Bronze final, d'après les objets récoltés dans les sondages de 1942 et 1943. Elle est relativement mal conservée et serait reliée à la rive par un « pont » coudé, qui part de son extrémité sud-ouest.

Chevroux / Chevroux 9

Cette petite station, encore mal datée, est attribuée à l'âge du Bronze. Elle est proche du lac et devrait être marquée par une légère élévation de terrain. Actuellement, elle est recouverte par un bouquet d'arbres.

Concise / Le Point

Les sondages de 1954 ont livré trois couches archéologiques superposées, attribuables au Néolithique moyen et au Néolithique final. Actuellement très érodée dans sa partie immergée, la station est probablement mieux conservée dans sa zone terrestre qui s'étend vraisemblablement sous les remblais de l'ancienne voie de chemin de fer.

Concise / La Gare

Ce site pourrait appartenir au Néolithique ou à l'âge du Bronze, d'après le matériel archéologique récolté anciennement. Il semble très érodé.

Concise / La Lance

Cette station du Bronze final, située dans la baie de Concise, au nord de l'embouchure du ruisseau la Dia, est citée dès 1880.

Concise / La Raisse

Cette station semble appartenir au Néolithique final et éventuellement au Bronze ancien, d'après le matériel archéologique découvert anciennement (un crâne humain, des silex, des gaines de hache et un poignard en cuivre). Elle est divisée en deux zones, de part et d'autre de l'embouchure de la rivière la Dia. Les vestiges pourraient être recouverts par les alluvions d'un ruisseau provenant du Jura.

Corcelles-près-Concise / Stations de Concise (regroupement de Sous-Colachoz et de Corcelles-la-Baie)

Corcelles-près-Concise / Sous-Colachoz

Plus de 25 villages, qui se superposent ou se recoupent partiellement, sont attestés dans la baie actuellement comblée de Concise. Les petits hameaux formés d'habitations surélevées, reliés à la terre ferme par des chemins d'accès et entourés de palissades, s'étagent du Néolithique moyen au Néolithique final. Au Bronze ancien la planification du village reflète l'évolution de l'organisation sociale.

Corcelles-près-Concise / Corcelles-la-Baie

Cet habitat Bronze final est érigé sur un haut-fond, sorte d'îlot, aujourd'hui totalement immergé. Il existe au moins deux occupations successives signalées par deux palissades. Un chemin de galets et de pilotis relie l'îlot à la rive. Une troisième palissade sépare le site de la rive actuelle.

Corcelles-près-Concise / Station d'Onnens

Les vestiges de cette station datée du Néolithique final sont minces. Ils se situent actuellement sur la terre ferme et sur une plage recouverte de roseaux.

Corcelles-près-Concise / Les Grèves

Ce site est attribué anciennement au Néolithique, sans plus de précisions.

Cudrefin / Les Chavannes I

Cette station contient au moins deux occupations du Néolithique final encore bien conservées.

Cudrefin / Les Chavannes II

Cette petite station est attribuée au Bronze final. Elle est signalée par un groupe de pilotis et est probablement à mettre en relation avec la cabane isolée de Chavannes III, étudiée en 1974 au sud-ouest.

Cudrefin / Les Chavannes III

Cette cabane isolée appartient au Bronze final, d'après une série de datations dendrochronologiques. Ses restes étaient conservés sur la ligne de rivage, dégagée par l'érosion.

Cudrefin / Champmartin

Trois occupations attribuables au Néolithique final ont été identifiées sur ce site. Leurs couches archéologiques sont encore conservées.

Cudrefin / Le Broillet I

Cette station appartient au Bronze final, d'après la grande majorité du matériel récolté anciennement. Pourtant, une épingle de facture plus ancienne suggère une plus longue occupation de ce lieu. Les vestiges archéologiques sont très bien préservés, grâce à la présence d'une grande épaisseur de tourbe. Un ou plusieurs chemins d'accès ont été reconnus.

Cudrefin / Le Broillet II

Une double rangée de pilotis, connue avant 1927, signalait probablement un chemin d'accès qui reliait le site Bronze final du Broillet I à la terre ferme, à travers une zone marécageuse. Un poignard en bronze retrouvé à proximité de ces pilotis est daté du Bronze ancien et un pieu de chêne indique une date plus ancienne au Néolithique moyen.

Grandson / Corcelettes Les Violes

Le site Bronze final de Corcelettes est l'un des établissements littoraux de Suisse le plus connu en Europe. Un riche mobilier archéologique, récolté au 19^e siècle, est présenté dans plusieurs musées du monde entier. Les observations récentes montrent la richesse considérable des couches culturelles présentant six zones d'occupation et leur bonne conservation.

Grandson / Corcelettes Belle-Rive

Cette station qui comprend plusieurs phases du Néolithique final était inconnue avant 1995. La séquence, riche en matériel archéologique, comprend des structures très bien conservées.

Grandson / Corcelettes I

Cette station, qui se trouverait au nord-est de Corcelettes les Violes, appartiendrait au Néolithique final selon les auteurs dans les années 1940. Il est possible que ce site soit contemporain de l'établissement de Corcelettes Belle-Rive. Une couche archéologique et des pilotis sont conservés en terrain émergé.

Grandson / Le Stand

Cette station immergée du Néolithique, proche de la rive actuelle, est mentionnée depuis 1863 à la hauteur des dernières maisons à l'est de Grandson. Elle a livré des pilotis, des objets archéologiques et peut-être un squelette humain.

Grandson / Le Repuis

Les anciens auteurs qui attribuent cette station au Néolithique mentionnent des pilotis, noyés dans la vase, et quelques dents isolées.

Grandson / Les Tuileries

Cette station, mise au jour par la baisse artificiel du lac au 19^e siècle et attribuée au Néolithique, n'a pas encore été fouillée. Elle est vraisemblablement recouverte par le camping de Grandson.

Onnens / L'île

Cette station immergée décrite en 1888 est probablement confondue avec le site voisin de Bonvillars / Morbey (voir p. 5). Elle a été occupée au Néolithique et au Bronze final.

Onnens / La Gare

Cette station très mal connue est décrite comme une station double, ce qui doit signifier deux occupations. Des pilotis sont datés du Bronze ancien et des trouvailles anciennes sont attribuables au Néolithique.

Yverdon-les-Bains / Baie de Clendy

Situé à l'extrémité sud-ouest du lac de Neuchâtel, cet ensemble de villages littoraux, enfoui sous une grande épaisseur de sédiment, montre une conservation excellente. Des fouilles partielles, échelonnées sur plusieurs années, ont permis une reconstitution de la succession des occupations. Celles-ci couvrent le Néolithique moyen, le Néolithique final, le Bronze ancien et le Bronze final. La céramique fournit une séquence de référence pour l'évolution du Néolithique final de la région des Trois-Lacs.

Yverdon-les-Bains / Arkina

Cet établissement du Bronze final est situé un peu au large des promontoires sur lesquels se sont établis les sites littoraux du Néolithique et du Bronze ancien.

Yverdon-les-Bains / Clendy I

Cette station attribuée au Néolithique est encore bien conservée dans sa partie centrale. Elle s'étend juste au nord-est du champ de menhirs d'Yverdon.

Yverdon-les-Bains / Clendy II

Cette station est attribuée au Néolithique final et au Bronze final, sur la base du matériel archéologique découvert en place.

Yverdon-les-Bains / Clendy III

Une butte marque l'emplacement du site attribué au Néolithique, sur la base du matériel archéologique découvert en place. Il est installé sur une plage de sable.

Yverdon-les-Bains / Clendy IV

Cette station appartient probablement à l'âge du Bronze final, d'après le mobilier archéologique découvert au 19^e siècle. Elle a alors été dessinée avec trois chemins le reliant à l'ancienne grève.

Yverdon-les-Bains / Clendy V

Cette station est attribuée à l'âge du Bronze (final) par les anciens auteurs. Elle se trouve actuellement dans un petit bouquet d'arbres isolé dans le marais.

Yverdon-les-Bains / Transformateur

Ce site, révélé par des sondages qui ont mis au jour des pieux et une couche organique, est attribué au Néolithique moyen par sa céramique.

Yverdon-les-Bains / Clendy VI

Cet établissement est attribué au Néolithique final, d'après le mobilier récolté dans les sondages de 1973. Il est établi sur un promontoire.

Yvonand / Cheyres

Cette station, qui ne possède pas encore d'attribution culturelle, est signalée par des niveaux organiques et des fragments de charbons de bois qui occupent une surface oblongue, perpendiculaire au rivage actuel.

Yvonand / Le Marais

Cet ensemble d'établissements conservé sur terre ferme, au nord d'Yvonand, est occupé entre le Néolithique final et le Bronze final. Les couches archéologiques se superposent et se recoupent sur une grande surface.

Yvonand / Yvonand I

Cet établissement est connu sous deux noms : Yvonand I et La Peupleraie. Il comporte deux horizons archéologiques du Néolithique final, d'après le mobilier archéologique récolté en 1973 et 1975.

Yvonand / Yvonand III

Cet établissement littoral est attribué au Néolithique moyen, sur la base de l'abondant matériel récolté lors de la fouille de 1973.

Sites du Lac de Morat

Avenches / Eau-Noire

Cet établissement, qui contient deux couches archéologiques, appartient au Bronze final. Le projet de port a été déplacé, suite aux fouilles sub-aquatiques de 1973-1974, pour préserver une partie du site intact.

Faug / Poudrechat I

Cette trouvaille ancienne datée du Néolithique final par dendrochronologie comporte une couche archéologique épaisse et bien conservée et des pilotis abondants. On y mentionne aussi la découverte ancienne d'une pirogue en bois, non conservée.

Faug / Poudrechat II

Ce site émergé récemment découvert sous une grande profondeur de sédiment lacustre possède une couche archéologique très bien conservée avec un abondant mobilier du Néolithique moyen. Il est également daté par dendrochronologie.

Faug / Port

Les objets archéologiques récoltés au début du 19^e siècle permettent d'attribuer ce site au Néolithique. Il est immergé et présente de nombreux pilotis, organisés sous la forme de six cercles concentriques. Le matériel archéologique est rare, sans couche anthropique ; ces observations confirment l'interprétation de pêcheurie faite au début du 20^e siècle sur la base de la disposition circulaire des pilotis et de leur diamètre trop faible pour soutenir des maisons.

Faug / La Gare

Cette station littorale attribuée au Néolithique final sur la base du mobilier recueilli anciennement s'étend sur terre ferme, en bordure du lac, au nord de la gare de Faug. Elle possède une couche archéologique bien conservée. Ce village est établi dans une ancienne baie, protégée du côté de la terre ferme par une falaise de molasse.

Mur / Chenevières de Guévaux I

Ce site du Bronze ancien est conservé en terrain émergé sous une faible épaisseur de sédiments. Les couches et le matériel archéologiques sont bien préservés sous des colluvions. Cet habitat a occupé une baie exposée au sud, sur la rive nord du lac de Morat.

Mur / Chenevières de Guévaux II

Ce site est attribué au Néolithique moyen à partir de deux datations C14. La couche culturelle est très bien conservée et des pilotis sont arasés à son sommet. Autrefois surmonté d'environ un mètre de craie, ce site forme actuellement le fond d'un étang artificiel.

Vallamand / Les Grèves

Cette station, dont la plus grande partie est immergée, est attribuée au Bronze final par la céramique. Elle comprend des pilotis de gros diamètre qui se poursuivent dans la roselière.

Vallamand / Les Garinettes

Ce site est attribué provisoirement au Néolithique, sans plus de précisions. Il est bien conservé dans sa partie nord, où la couche archéologique est préservée en profondeur avec de nombreux pieux.

Vallamand / Château de Vallamand

Le site est attribué au Néolithique final d'après une hache en cuivre découverte au 19^e siècle. Il est situé au sud du château de Vallamand-Dessous.

Sites du Léman

Coppet / Place des Ormeaux

Cet établissement immergé marqué par quelques meules est attribué au Bronze final, sur la base de deux objets en bronze récoltés anciennement.

Dully / Les Châtaigners

Quelques meules et des haches en pierre polie indiquent la position de l'habitat occupé à une période située entre le Néolithique final et le Bronze ancien.

Gland / Creux de la Dullive

Le site du Creux de la Dullive comporte deux zones d'occupations successives. La première, près du rivage appartient au Néolithique moyen. La seconde, plus au large, comporte trois cordons de galets parallèles au rivage attribués au Bronze final.

Lausanne / Grande Rive

Les pilotis de cette petite station attribuée au Bronze final sont signalés anciennement. Actuellement cet emplacement est remblayé.

Lausanne / Pierre de Cour

Cette petite station à proximité de la Pierre de Cour est anciennement attribuée à l'âge du Bronze. Parmi les objets conservés au Musée de Lausanne, seuls un poignard de la fin du Bronze ancien et une épingle du Bronze final confirment cette datation. Les auteurs mentionnent des alignements de pilotis, parallèles à la rive, actuellement recouverts par des remblais.

Lausanne / Le Flon

Cette station est datée de l'âge du Bronze final, d'après les objets en bronze, mais quelques haches en pierre polie suggèrent une occupation au Néolithique final. La station de Vidy, déjà envasée, a été recouverte par les remblais pour l'exposition nationale de 1964.

Mies / Les Crenées

Cette petite station appartient exclusivement au Néolithique final. Elle est relativement proche du rivage actuel et contient du matériel archéologique en pierre taillée ou polie et du matériel de mouture.

Morges / Stations de Morges (regroupement de la Grande-Cité et de Vers-l'Eglise)

Morges / Grande-Cité

Cette station appartient au Bronze final, d'après le matériel archéologique récolté en surface du sol et une datation dendrochronologique. Cet établissement littoral est le plus célèbre de tout le Léman. Son intérêt réside dans la présence de nombreux pilotis, conservés parfois en relation avec des éléments d'architecture tels que semelles de blocage ou restes de planchers. Une moitié de pirogue en chêne a été prélevée en 1877, elle est actuellement exposée au Musée de Genève.

Morges / Vers-l'Eglise

Cette station possède une couche archéologique du Néolithique final, riche en matériel céramique. Les pieux appartiennent au Néolithique final et au Bronze final, auquel on peut rattacher des concentrations de galets.

Morges / Les Roseaux

Cette station immergée est l'habitat littoral du Bronze ancien le mieux conservé de tout le Bassin lémanique. Une occupation au Bronze final est aussi mise en évidence dans la partie la plus au large de la station. La présence d'une couche archéologique, qui affleure du côté large, et les nombreux pilotis dépassant du sol sont les éléments les plus marquants du site.

Nyon / L'Asse

L'attribution au Bronze final de cette station qui comporte grand nombre de pieux encore en place est confirmée par le matériel archéologique de surface et les objets conservés au Musée de Genève. Néanmoins, quelques objets récoltés anciennement sont attribuables au Néolithique final, à moins qu'ils ne proviennent d'une station voisine.

Prangins / Sadex

Cette station, l'une des plus profondes de tout le Léman, est attribuée au Bronze final, d'après quelques tessons de céramique. Des pieux dépassant du sédiment ou recouverts par le sable présentent un intérêt pour la recherche. Une palissade de bois blanc protège le site du côté du large.

Préverenges / Préverenges I

Cette station date du Bronze ancien, d'après l'analyse dendrochronologique de 809 pilotis prélevés. Deux principales phases d'occupation sont mises en évidence, la plus ancienne comporte 14 maisons, de 10 à 15 m de long sur environ 5 m de large, orientées perpendiculairement au rivage. Cette phase d'habitat s'étend sur toute la largeur de l'établissement. La dernière occupation, érigée à l'est du site, comporte cinq cabanes, de même orientation et dimensions.

Préverenges / Préverenges II

Ce site est daté du Néolithique final, d'après le matériel lithique récolté en surface du sol. Il est situé 430 m à l'ouest de Préverenges I et est considérablement plus vaste que ce dernier. Les contours du site sont marqués par l'extension des pilotis.

Rolle / Fleur d'Eau

Cette station immergée est attribuée au Bronze final, d'après les fragments de céramique retrouvés sur le site et quelques objets conservés au Musée de Genève. Elle se présente sous la forme d'une étroite zone de pieux parallèle à la rive associée à de nombreuses meules. Certains pieux sont conservés sur une hauteur de plus de 1 m, avec une inclinaison importante en direction de la rive.

Rolle / Ile de la Harpe

Cette station du Bronze final, établie à l'origine sur un haut fond, est recouverte partiellement par une île artificielle. La surface de la station, proche de la limite de la terrasse littorale, est occupée par un vaste champ de pilotis.

Saint-Prex / Fraidaigue I

Cette station appartient au Néolithique final, d'après les quelques objets conservés dans les musées. Elle correspond vraisemblablement à l'établissement appelé anciennement Monnivert. II. Des pilotis sont encore en place, en relation avec des concentrations de galets assez denses du côté large.

Saint-Prex / Fraidaigue II

Ce site est l'établissement le plus important décrit au siècle dernier, sous le nom de Fraidaigue. Il est attribué au Néolithique final, d'après les objets conservés aux Musées de Lausanne et de Genève. Il apparaît sous la forme de concentrations de galets importantes surtout côté large et d'un champ de pilotis qui se prolonge à l'ouest.

Saint-Prex / La Moraine

Ce site en grande partie érodé comporte au moins une occupation au Bronze final, d'après la céramique conservée en surface du sol actuel, mais des objets déposés au Musée de Genève signalent des occupations plus anciennes, comprises entre le Néolithique moyen et le Bronze ancien.

Saint-Sulpice / La Venoge-Le Stand

Un établissement découvert anciennement attribué au Néolithique par les objets récoltés est probablement conservé sous la rive actuelle. La profondeur de deux mètres suggère que cet habitat se trouvait probablement au moment de son occupation sur la rive émergée.

Saint-Sulpice / La Venoge

Cette station appartient au Bronze final, d'après le matériel archéologique récolté et l'analyse dendrochronologique. Deux groupes de pieux érodés, l'un près du bord et l'autre 150 m plus au large sont encore observables. Il est possible que les vestiges se poursuivent sous la rive actuelle ou soient partiellement recouverts par les alluvions de la Venoge.

Saint-Sulpice / Les Pierrettes

Cet établissement est attribué au Néolithique (probablement Néolithique final) et au Bronze final, par les descriptions d'objets récoltés anciennement. Son existence est assurée par les descriptions anciennes, mais les vestiges sont probablement conservés sur terre ferme, recouverts par les remblais du Parc de Dorigny.

Tolochenaz / La Poudrière

Le site montre deux occupations successives : une première au Néolithique final, la seconde au Bronze ancien. Il est signalé par un amas de galets très découpé recouvrant en partie de nombreux pieux. Un ensemble de niveaux anthropiques affleure le long de la limite externe du site, du côté large.

Tolochenaz / Le Boiron

Ce petit établissement situé à environ 130 m de la rive actuelle est attribuable au Bronze final, d'après la céramique observée en surface du sol.

Veytaux / Chillon

Cette station est attribuée au Néolithique final par des datations dendrochronologiques. Elle comporte quelques pilotis, conservés sur une beine très étroite, à moins de 40 m du rivage actuel.

Villeneuve / Tinière

Les objets archéologiques conservés appartiennent au Bronze ancien, au Bronze moyen et au Bronze final. Les vestiges de la station littorale sont situés à 325 m de la rive actuelle, entre 3 et 5 m de profondeur, et sont préservés par le dépôt d'alluvions torrentielles déposées sur d'anciennes lignes de rivage.



Fig. 1. Première plongée historique, le 22 mai 1854 à Morges, sur la station de la Grande-Cité, par Adolf Morlot assisté de François Forel et Frédéric Troyon.

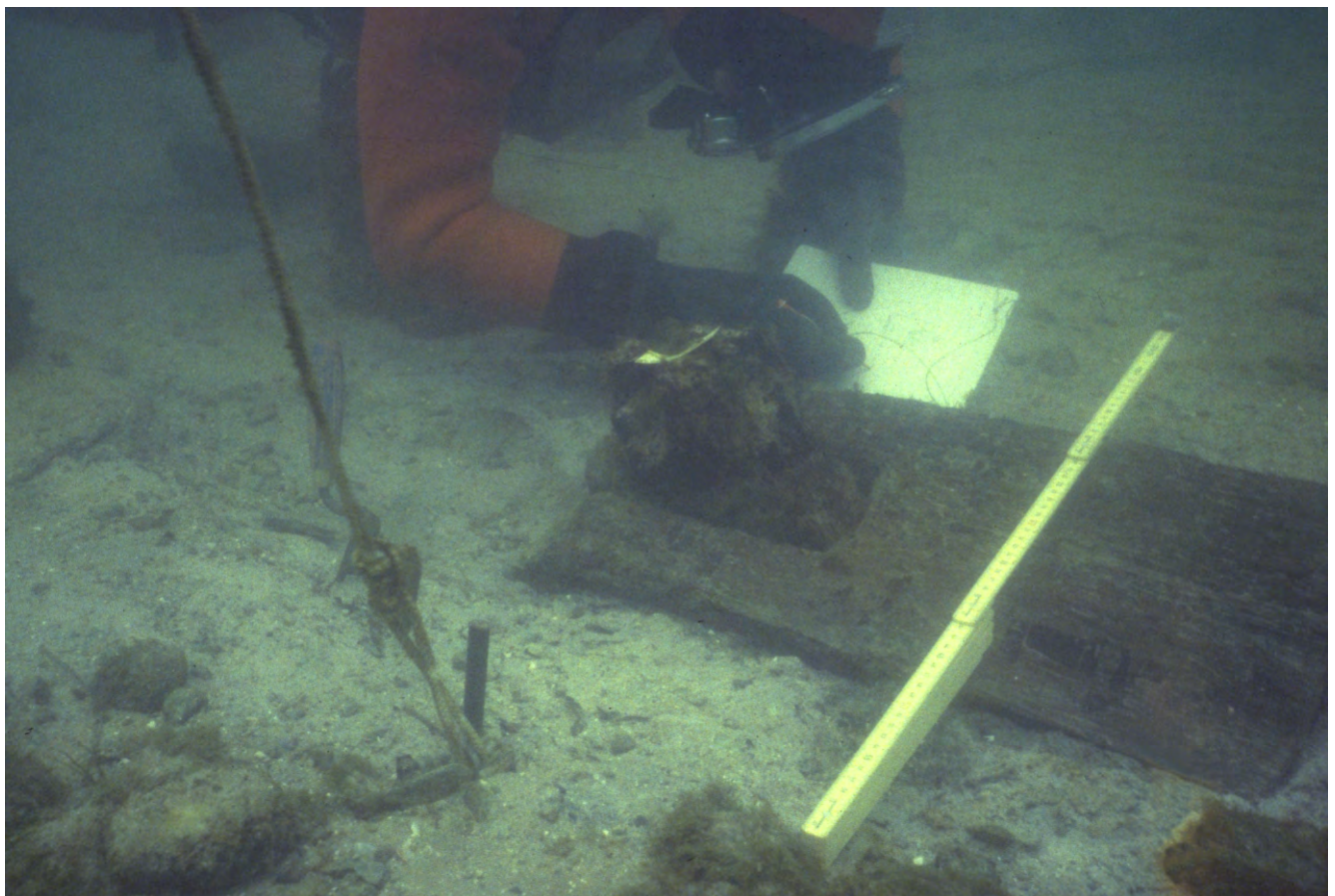


Fig. 2. Plongeur occupé à dessiner un élément architectural (semelle de blocage de pieu) sur la station de la Grande-Cité à Morges.



Fig. 3. Fouille de sauvetage de la station de Sous-Colachoz à Concise, campagne 1997.



Fig. 4. Fragment d'une paroi en clayonnage de baguettes de buis tressées. Station de Concise / Sous-Colachoz, âge du Bronze ancien (1800 av. J.-C.).

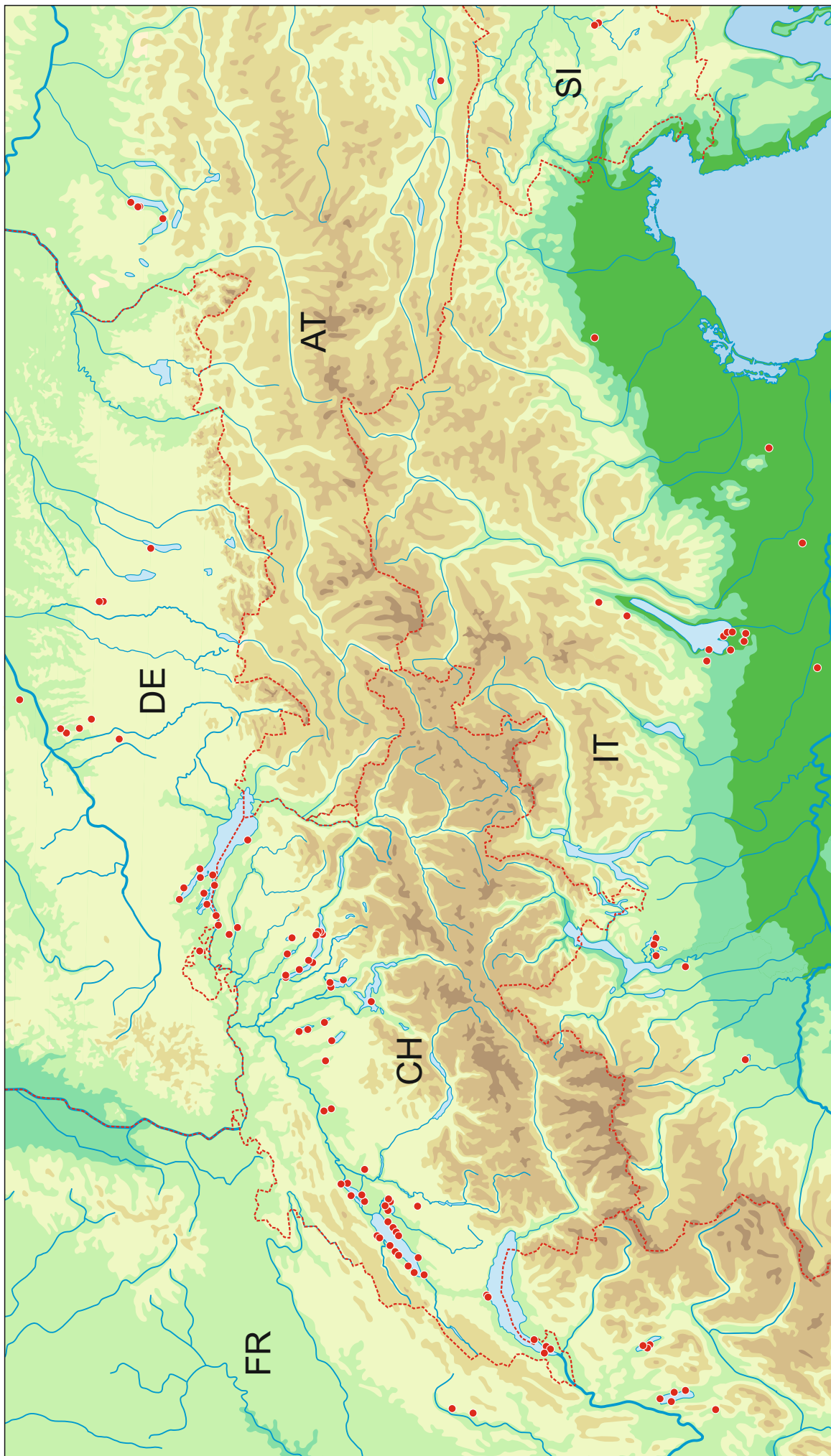


Fig. 5. Carte des régions circum-alpines et situation des sites palafittiques classés (sites UNESCO uniquement).

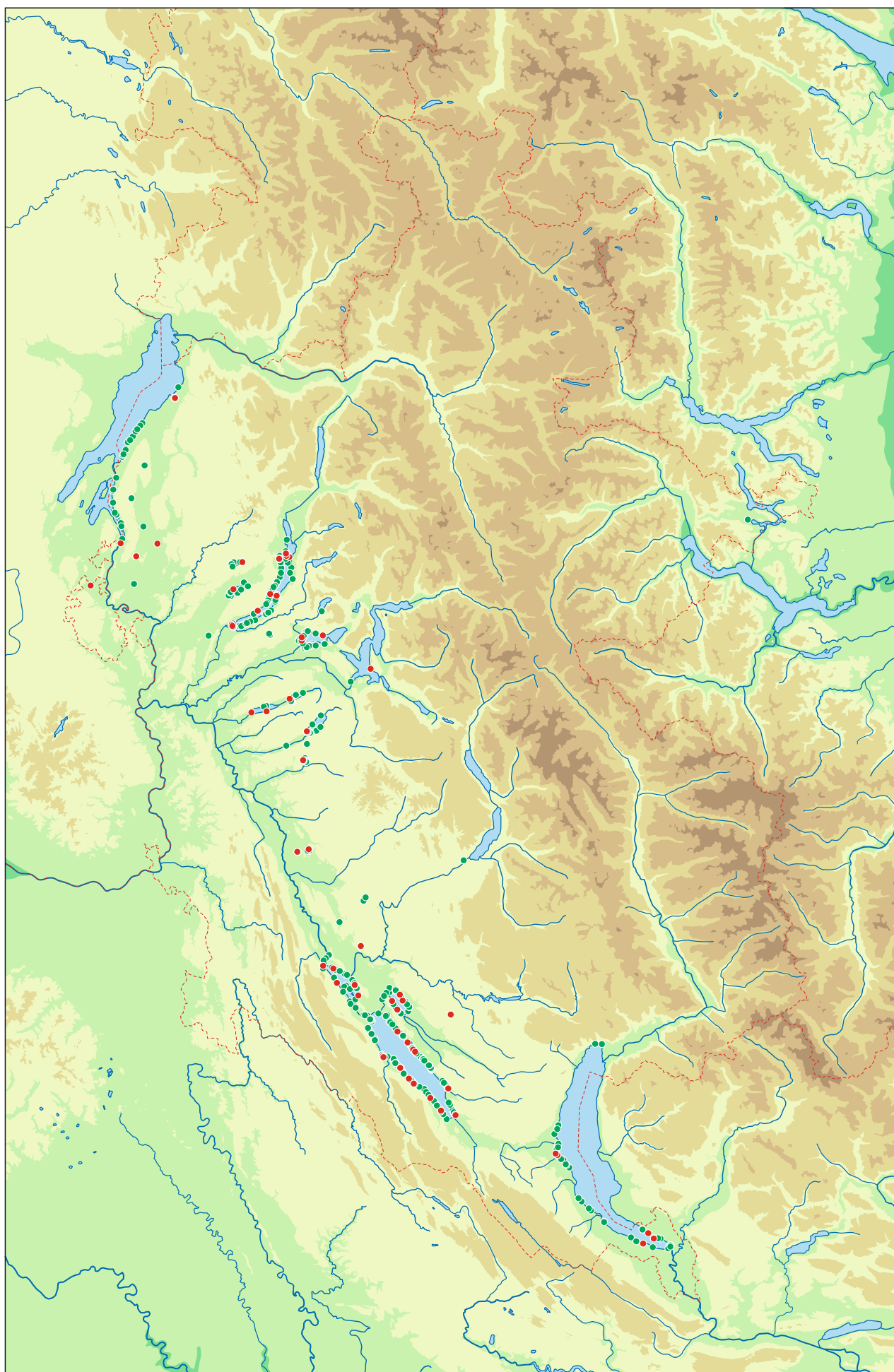


Fig. 6. Carte de la Suisse avec la situation des sites palafittiques helvétiques classés. Sites UNESCO (en rouge) et sites associés (en vert).

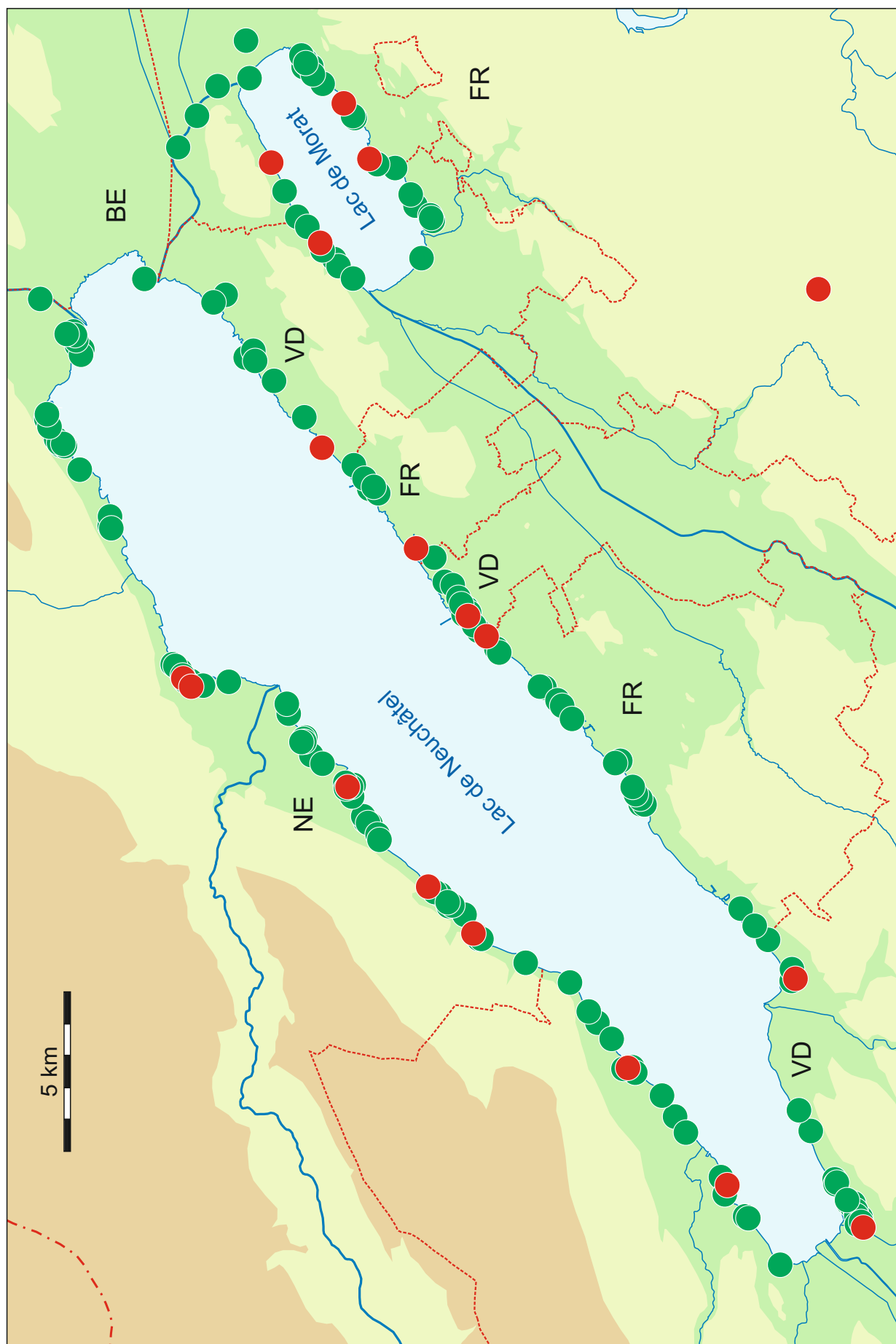


Fig. 7. Carte des lacs de Neuchâtel et de Morat avec la situation des sites palafittiques vaudois et des autres cantons. Sites UNESCO (en rouge) et sites associés (en vert).

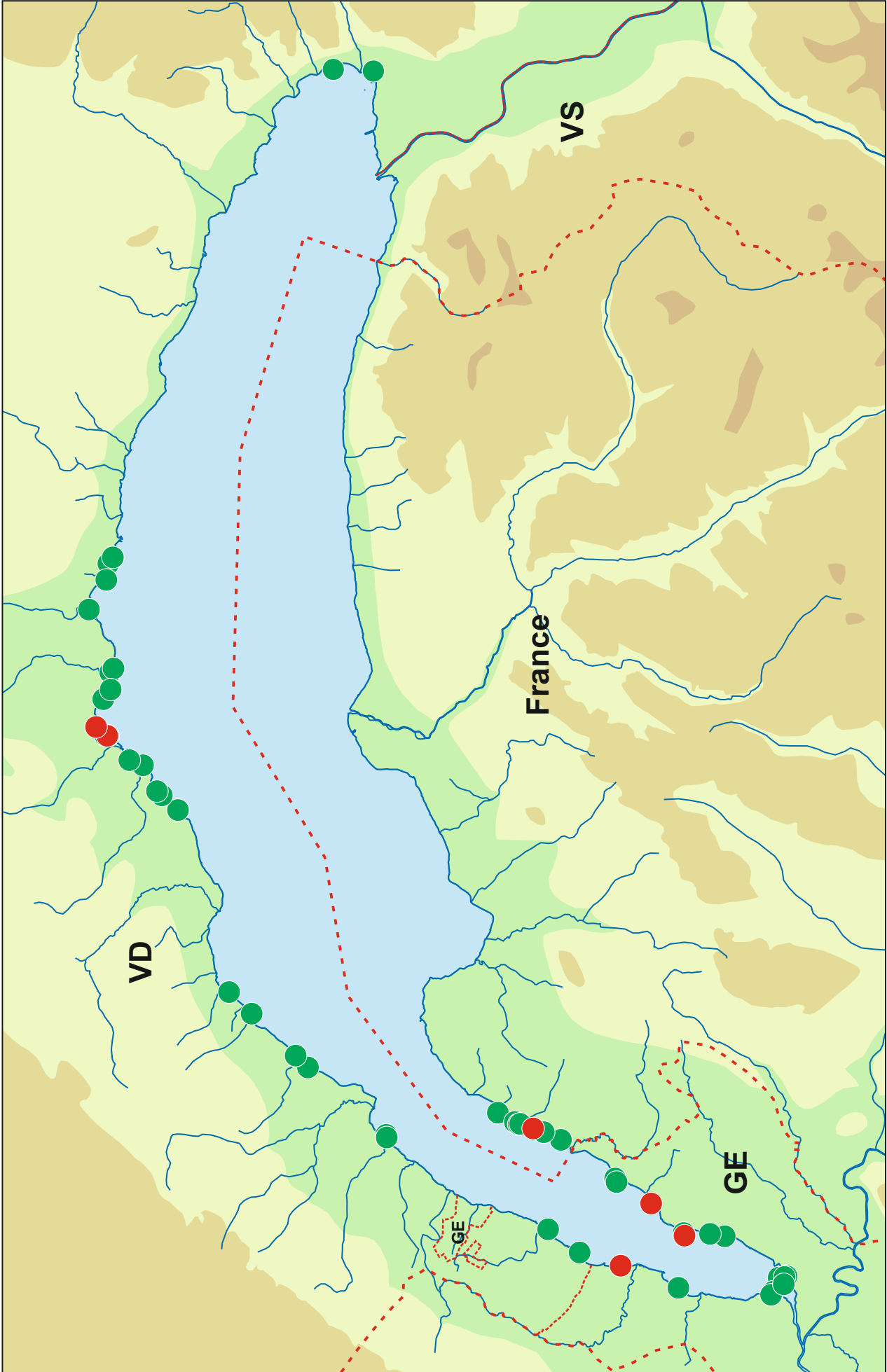


Fig. 8. Carte du Léman avec la situation des sites palafittiques vaudois, genevois et français. Sites UNESCO (en rouge) et sites associés (en vert).